
Décrets envoyés au département par le ministre de l'Intérieur au 26 pluviôse, en annexe de la séance du 26 pluviôse an II (14 février 1794)

Jules-François Paré

Citer ce document / Cite this document :

Paré Jules-François. Décrets envoyés au département par le ministre de l'Intérieur au 26 pluviôse, en annexe de la séance du 26 pluviôse an II (14 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 55;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31725_t1_0055_0000_1

Fichier pdf généré le 15/05/2023

V

[Décrets envoyés aux départ^s par le M. de l'Intérieur; 26 pluv. II] (1)

DATES	TITRES	DÉPARTEMENTS AUXQUELS L'ENVOI A ÉTÉ FAIT	OBSERVATIONS
Sept. 7, 13 et 14 .. n° 2133	Décrets qui étendent aux Anglais les mesures prises contre les Espagnols et autres étrangers avec le pays desquels la République est en guerre.	à tous les départ ^s	
Nivôse 27	Décret qui accorde des secours aux familles des citoyens qui auront été blessés aux armées en y faisant un service quelconque.	id.	
Pluviôse 6	Décret relatif au complément des troupes à cheval.	id.	
Pluviôse 6	Décret qui approuve les nominations des gardes de bois faites par les corps administratifs.	id.	
Pluviôse 7	Décret qui ordonne le séquestre des biens des citoyens Veymerange, Bizès, Randon dit Latour, Piron, Seneff, Baron et Servat.	id.	
Pluviôse 8	Décret qui met en réquisition les enseignes non entretenus, les capitaines au grand et petit cabotage et tous les navigateurs ayant servi en qualité d'officier sur les bâtiments de commerce.	id.	
Pluviôse 18	Décret qui nomme les membres de la commission temporaire des Arts et désigne les inventaires dont ils seront respectivement chargés.	de Paris	Manuscrit
Pluviôse 18	Décret qui accorde une somme de 3000 l. au citoyen Perret dénonciateur de fabricant de faux assignats.	de l'Hérault	id.
	Rapport de Robespierre sur les principes de morale politique qui doivent guider la Conv. dans l'administration intérieure de la République.	à tous les départ ^s	id.
	Adresse de la Sté des Amis de la Liberté et de l'Égalité séante r. St Honoré, à la Conv.	id.	id.